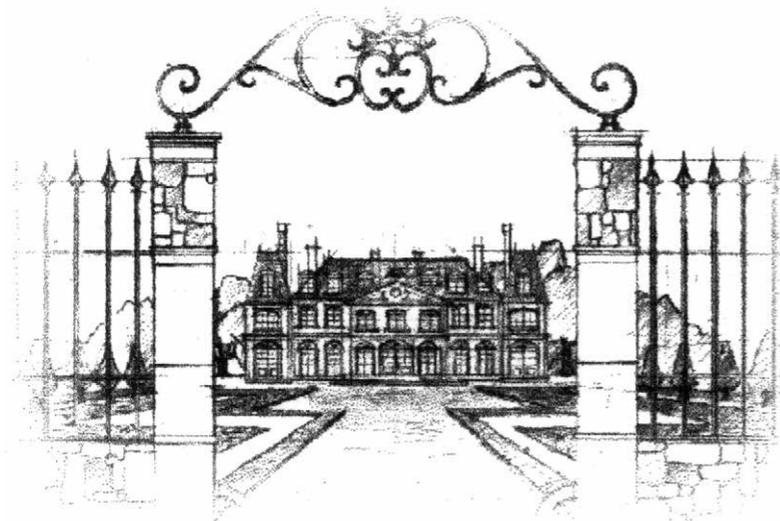


## Les Journées Juridiques du Patrimoine

Lundi 26 octobre 2015

À l'Hôtel de la Vaupalière

Siège social d'AXA, Paris 8<sup>ème</sup>



### Le patrimoine français et son environnement

**Une rentrée à hauts risques**



### Le patrimoine français et son environnement :

**Une rentrée à hauts risques**

Pour la seizième édition des Journées Juridiques du Patrimoine, lundi 26 octobre 2015, nous avons le plaisir de nous réunir à nouveau à l'Hôtel de la Vaupalière, au 25 avenue Matignon, Paris 8<sup>ème</sup>, à l'invitation du président d'AXA, Henri de Castries.

Notre comité scientifique a pensé que le calendrier parlementaire à l'intérieur duquel s'insère l'examen du projet de loi dit « Liberté de création, architecture et patrimoine » était néanmoins trop aléatoire pour évoquer les débats autrement que par un rapport synthétique exposant la situation en son état entre les débats de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Cependant l'un des objectifs de la loi est de reformer deux grandes commissions du ministère de la Culture : la commission des secteurs sauvegardés et la commission supérieure des monuments historiques. Nous avons estimé qu'il était de notre devoir, au nom de la société civile, de scruter ce que nous avons appelé : « la République des commissions ». Nominations, compositions, fonctionnement, insertion dans la décentralisation : nous débattons des principes et de la réalité du terrain.

À cette occasion nous nous gardons d'oublier l'un de nos *leitmotive* : la participation du public à l'élaboration des décisions. Le préfet Duport, chargé récemment par le premier ministre d'un rapport, fera le point sur la question.

Une nouvelle fois, les Journées Juridiques du Patrimoine ont été validées comme Formation Continue Obligatoire pour les avocats.

Les JJP sont soutenues par un Club des mécènes composé du Groupe de la Compagnie Immobilière de Restauration, du Groupe Axa et du Journal Spécial des Sociétés (anciennement les Annonces de la Seine).



### ACCÈS

Auditorium

Hôtel de la Vaupalière

25 avenue de Matignon

75008 PARIS

Accès : Métro 9 et 13 Miromesnil - Métro 1 Franklin Roosevelt

Parc de stationnement EFFIA : 47 Avenue Franklin Roosevelt

### DÉJEUNER

Restaurant

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, seuls les 100 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Réponse souhaitée avant le 19 octobre 2015

Pour des raisons d'organisation, l'accès ne sera possible que pour les personnes pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.

**Pensez à bien indiquer lisiblement votre adresse mail.**  
Les confirmations d'inscription seront uniquement envoyées par mail

# Le patrimoine français et son environnement :

**Une rentrée à hauts risques**

Travaux dirigés par le Bâtonnier de La Bretesche, Président des Journées Juridiques du Patrimoine, Président de Patrimoine-Environnement  
En présence de Vincent Berjot, Directeur Général des Patrimoines au Ministère de la Culture et de la Communication

## **8h15 – ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS**

### **9h00 – INTRODUCTION**

*Par le Bâtonnier Alain de La Bretesche.*

## **9h20 – L'ANNÉE PARLEMENTAIRE DU PATRIMOINE : REGARDS RÉTROSPECTIFS SUR 2015**

*Par un membre de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat.*

## **9h45 – FOCUS SUR LE PROJET DE LOI « LIBERTÉ DE CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE »**

*Par Pascal Planchet, Agrégé de droit public, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2.*

### **10h15 – Débat avec les intervenants et les participants au colloque**

### **10h30 – L'ACTUALITÉ DES LOIS DE FINANCES :**

*Par Vincent Eblé, sénateur de la Seine-et-Marne et membre de la Commission des Finances et Richard Moyaert, avocat associé, spécialiste en droit fiscal.*

### **11h00 – Débat avec les intervenants et les participants au colloque**

## **11h30 – L'EXERCICE DU POUVOIR DU JUGE PENDANT L'ANNÉE ÉCOULÉE**

*Par Francis Monamy, avocat au Barreau de Paris,  
Par Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris,  
Par Philippe Bodereau, avocat au Barreau d'Arras.*

### **12h15 – Débat avec les intervenants et les participants au colloque**

## **12h30 – DÉJEUNER**

## **LA RÉPUBLIQUE DES COMMISSIONS**

### **La société civile rue de Valois et Boulevard Saint-Germain : ingérence ou cogestion ?**

*Après-midi de travail dirigé par Arnaud de Lajartre, maître de conférences de droit public à l'université d'Angers.*

### **14h30 – Trois mots d'introduction et essais d'inventaire**

*Par Arnaud de Lajartre, maître de conférences de droit public à l'université d'Angers.*

### **14h45 – La commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Témoignage à trois voix :**

*Par Alexandre Gady, Président de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ; Eric Duthoo, vice-président de Patrimoine-Environnement et Elodie Martinie Cousty, présidente de l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan.*

### **15h30 – Débat avec les intervenants et les participants au colloque**

### **15h45 – La commission nationale des secteurs sauvegardés et la commission des Monuments historiques : Vous avez dit simplification ?**

*Par Jean-Pierre Leleux, sénateur des Alpes-Maritimes et Yves Dauge, ancien sénateur, conseiller spécial auprès du Centre du Patrimoine Mondial à l'Unesco.*

### **16h15 – Débat avec les intervenants et les participants au colloque**

### **16h30 – L'influence de la participation du public : perspectives**

*Par Jean-Pierre Duport, préfet honoraire, auteur du rapport remis au Premier ministre sur la modernisation de la participation du public.*

### **17h00 – CONCLUSIONS**

*Par le Bâtonnier Alain de La Bretesche.*